



POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

**GROUPE COLABOR INC. DÉCLARE UN DIVIDENDE TRIMESTRIEL
AUX ACTIONNAIRES INSCRITS AU 31 MARS 2010**

BOUCHERVILLE, QUÉBEC – Le 19 mars 2010 – Groupe Colabor Inc. (TSX : GCL) a annoncé aujourd’hui un dividende au comptant de 26,91 cents par action pour le premier trimestre de 2010. Ce dividende sera versé le 15 avril 2010 aux actionnaires inscrits de la compagnie à la fermeture des bureaux le 31 mars 2010. Le dividende constitue un dividende déterminé aux fins du paragraphe 89(14) de la Loi de l’Impôt sur le Revenu.

Colabor est un grossiste et distributeur de produits alimentaires et non alimentaires desservant le marché de détail (épiceries, dépanneurs, etc.) et celui des services alimentaires (cafétérias, restaurants, hôtels, chaînes de restauration).

On peut obtenir de plus amples renseignements dans les documents d’information déposés par le Groupe Colabor Inc. auprès des autorités de réglementation en valeurs mobilières, à l’adresse www.sedar.com.

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC LES
PERSONNES SUIVANTES :**

Groupe Colabor Inc.
M. Gilles C. Lachance
Président et chef de la direction
(450) 449-0026 poste 265

Groupe Colabor Inc.
M. Michel Loignon, CA
Vice-président et chef de la direction financière
(450) 449-0026 poste 235

www.colabor.com